

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 21/07/2009

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT, Séance du lundi 20 juillet 2009 D - 20090401

Aujourd'hui Lundi 20 juillet Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents:

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI (absent de 17 h20 à 20 h), M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Melle JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés:

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Natalie VICTOR-RETALI.

CAPC Musée d'Art Contemporain. Exposition : quand la première ivresse des succès bruyants. Co-édition du catalogue avec les Editions Feret. Convention. Signature. Fixation du prix de vente. Autorisation.

M. Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le CAPC musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux présente du 16 mai au 11 octobre 2009, dans les espaces du Château Guiraud à Sauternes, l'exposition « Quand la première ivresse des succès bruyants... ».

Cette exposition née d'une rencontre avec un lieu, est aussi le fruit d'un dialogue entre deux collections : celle du CAPC et celle du collectionneur d'origine bordelaise et ami du musée, Louis Nègre.

Cette collaboration fait suite à une première qui a permis au CAPC de publier en 2007 l'ouvrage Masterpieces dédié aux œuvres de la collection du musée, avec l'aide des éditions Féret et du Château Guiraud.

Les Editions Féret, à la demande des exposants, ont accepté à nouveau de publier conjointement avec le CAPC, le catalogue de cette nouvelle exposition.

150 exemplaires seront remis gracieusement par les Editions Féret à la Ville de Bordeaux dont 30 exemplaires seront réservés à la vente à l'accueil du CAPC au prix public de 18 euros TTC et 120 réservés à des dons ou échanges.

Une convention a été rédigée avec les Editions Féret afin de préciser les modalités de coédition du catalogue.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer la convention
- à appliquer le tarif de vente du catalogue.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 juillet 2009

P/EXPEDITION CONFORME.

M. Dominique DUCASSOU Adjoint au Maire

CONTRAT DE COEDITION

Entre les soussignés,

La Ville de Bordeaux, pour le CAPC musée d'art contemporain, représentée par son Maire, Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du reçue en Préfecture de la Gironde le

ci-après dénommée « le CAPC »,

D'UNE PART

et

Les Editions Féret, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le n° 433 392 647, ayant leur siège social sis au 24 Allées de Tourny, 33000 Bordeaux représentées par leur Gérant, Bruno Boidron,

ci-après dénommées les « Editions Féret »,

D'AUTRE PART

il est arrêté et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Le collectionneur Louis Nègre et le CAPC musée d'art contemporain de la Ville de Bordeaux présentent dans les espaces du Château Guiraud à Sauternes un choix d'œuvres de leurs collections respectives, sous la direction artistique de Charlotte Laubard, réunies pour l'exposition « Quand la première ivresse des succès bruyants... », présentée du 16 mai au 11 octobre 2009.

Les Editions Féret à la demande des exposants ont accepté de publier conjointement avec le CAPC, le catalogue de l'exposition.

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat vise à organiser les rapports des deux cocontractants dans le cadre de leur intervention respective à l'occasion de la publication du catalogue de l'exposition « Quand la première ivresse des succès bruyants... » présentée au Château Guiraud à Sauternes, du 16 mai au 11 octobre 2009.

<u>ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE</u>

L'ouvrage aura les caractéristiques suivantes :

- format fermé : 15 x 21 cm à la française

- nombre de pages : 64

- environ 40 illustrations couleurs

papier intérieur : 120 grpapier couverture : 250 gr

- impression intérieur : quadrichromie

- impression couverture : quadrichromie recto

ARTICLE 3: REPARTITION DES ROLES

3-1 Le CAPC et les éditions Féret assureront conjointement la conception de l'ouvrage par :

- le choix des auteurs en respectant le budget fixé et dans la limite des droits d'auteurs globaux
- le choix des reproductions photographiques en respectant le budget fixé et dans la limite des droits d'auteurs globaux
- la maquette
- la relecture des ozalids ou traceur
- la signature du bon à tirer

3-2 Le CAPC assurera:

- le travail éditorial
- la réalisation de la maquette
- le contrôle de l'impression sur machine
- une relecture avant mise en page et l'intégration des corrections
- une relecture après mise en page et l'intégration des corrections
- fournira les photographies des œuvres de sa collection libres de droits, dès lors qu'elles seront nécessaires à cette publication
- les relations de presse

3-3 Les Editions Féret assureront à leurs frais la fabrication de l'ouvrage et le paiement :

- des droits d'auteurs, dont les contrats seront négociés par les Editions Féret
- de l'impression de 750 exemplaires
- de la couverture photographique in situ.

3-4 Les éditions Féret effectueront la livraison de 150 exemplaires remis gracieusement au CAPC, dont 120 exemplaires seront réservés aux dons et échanges et 30 exemplaires destinés à la vente au prix public TTC de 18 €

Les ouvrages supplémentaires seront facturés au prix public éditeur arrêté à 18 € TTC.

ARTICLE 4: PRESENTATION DE L'OUVRAGE ET COPYRIGHT

Les deux parties se sont mises d'accord pour qu'apparaissent :

- en première de couverture les mentions Château Guiraud et Féret
- en quatrième de couverture le code-barre, le prix en euros, les logos Ville de Bordeaux, collection Louis Nègre, CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux
- en page Achevé, l'ISBN de Féret, le copyright Féret, celui de l'ADAGP

Les Editions Féret assureront le dépôt légal de l'ouvrage.

ARTICLE 5: LIVRAISON ET DIFFUSION DE L'OUVRAGE

5-1 Les Editions Féret assureront l'exclusivité de la vente du catalogue dans tous leurs points de vente en France et à l'étranger.

5-2 Les Editions Féret autorisent le CAPC à mettre en vente pour son propre compte, au point d'accueil du Musée sis 7 rue Ferrère à Bordeaux et sur son site Web, 30 exemplaires de l'ouvrage

5-3 Le prix de vente public est fixé à 18 euros TTC.

ARTICLE 6: REEDITION

Pour toute réédition de l'ouvrage, les Editions Féret s'assureront de l'accord écrit et signé de la Direction du CAPC.

ARTICLE 7: COMPETENCE JURIDICTIONNELLE

Pour toute contestation entre les parties sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, et à défaut de solution amiable, il est fait application de compétences auprès des tribunaux siégeant à Bordeaux.

ARTICLE 8: ELECTION DE DOMICILE

Les parties conviennent pour l'exécution des présentes de faire élection de domicile :

soit pour la Ville de Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, Place Pey Berland, F-33077 Bordeaux Cedex

soit pour les Editions Féret, 24, allées de Tourny, F- 33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux, en quatre exemplaires,

Po/ les Editions Féret	Po/ la Ville de Bordeaux
Son Gérant,	son Maire,
Bruno Boidron	Alain Juppé